Objekttyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Schweizer Ingenieur und Architekt**

Band (Jahr): **106 (1988)**

Heft 15

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Centre de rencontres, de spectacles et de loisirs à Moutier BE

Extrait du programme

La Ville de Moutier a l'intention de réaliser un Centre de rencontres, de spectacles et de loisirs dans le centre-ville. Elle a donc décidé d'organiser un concours d'architecture public en vue d'obtenir des propositions intéressantes. La réalisation de cet ouvrage permettra à la Ville de Moutier de créer un lieu d'animation socio-culturel à vocation régionale, qui pourra accueillir notamment:

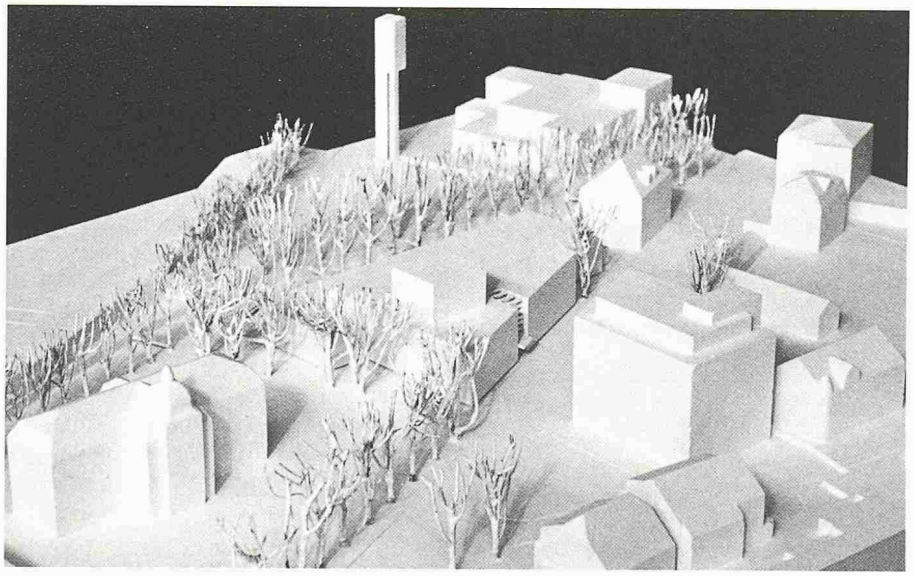
- les sociétés locales et régionales pour des concerts, théatres, spectacles, soirées d'animation ou familières, danse, bals, concours, expositions, répétitions;
- les troupes professionnelles de théâtre, art lyrique, ballet, concert, récital;
- le commerce, l'artisanat et l'industrie pour des expositions;
- les formations politiques pour des assemblées, des congrès ou des meetings;
- et enfin la Municipalité pour les séances du Conseil de Ville.

Du fait de l'exiguïté du terrain mis à disposition, la Ville de Moutier a laissé à l'appréciation des concurrents de décider de garder ou de détruire la Maison Prévôtoise et, en cas de démolition, de prévoir celle-ci dans le centre de rencontres. De plus la Ville de Moutier a complété le concours de projet par un concours d'idées pour l'aménagement de la place du collège, du front de rue sur l'avenue de la Poste, des rives de la Birse et du parc situé de l'autre côté de la rivière. Il sera demandé aux concurrents de mettre l'accent sur une conception et une *construction* simples et claires, sans emphase ni grandiloquence.

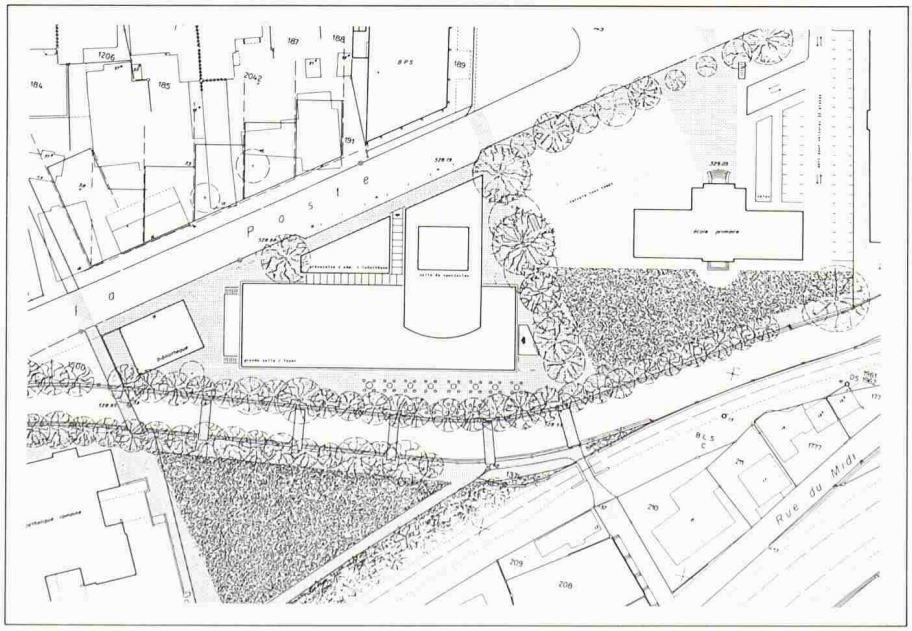
Le terrain mis à disposition se trouve à un endroit privilégié dans la ville de Moutier. Une grande importance sera donc donnée à la manière dont sera placé le nouveau volume par rapport à l'environnement bâti, à l'avenue de la Poste, à la Place et à la Birse. Bien que la solution urbanistique devra résulter du projet et non être fixée à l'avance, quelques points importants doivent être pris en considération par les concurrents:

- Dans la zone située au nord de l'av. de la Poste cinq niveaux peuvent être bâtis en ordre contigu.
- Les constructions et les espaces extérieurs devront contribuer à structurer le tissu urbain et à articuler les éléments existants. Ils devront permettre d'amplifier les réseaux relationnels spatial et visuel.
- Les arbres existants le long de la Birse doivent être préservés. Ceux bordant la place du Collège au nord et à l'ouest peuvent être supprimés si une meilleure solution urbanistique en résulte.

Programme des locaux: Salle de spectacles 300 m², scène frontale 220 m², cabine de régie 15 m², foyer des artistes 25 m², loges et bloc sanitaire 80 m², dépôt de scène 50 m², atelier des décors 80 m²; grande salle 500 m², dépôt de salle et de mobilier 80 m², cabine de régie, entrée et foyer 350 m², vestiaires 40 m², loge du concierge, caisses 40 m², débit de boissons et bar; office cuisines 165 m², sanitaires 40 m², locaux techniques 200 m²; abris de protection civile, garage souterrain; ludothèque; Maison Prévôtoise (en cas de démolition) salle de jeunesse, 3 salles, 2 secrétariats; parc à voitures 1000 m².



maquette, plan de situation 1:1800

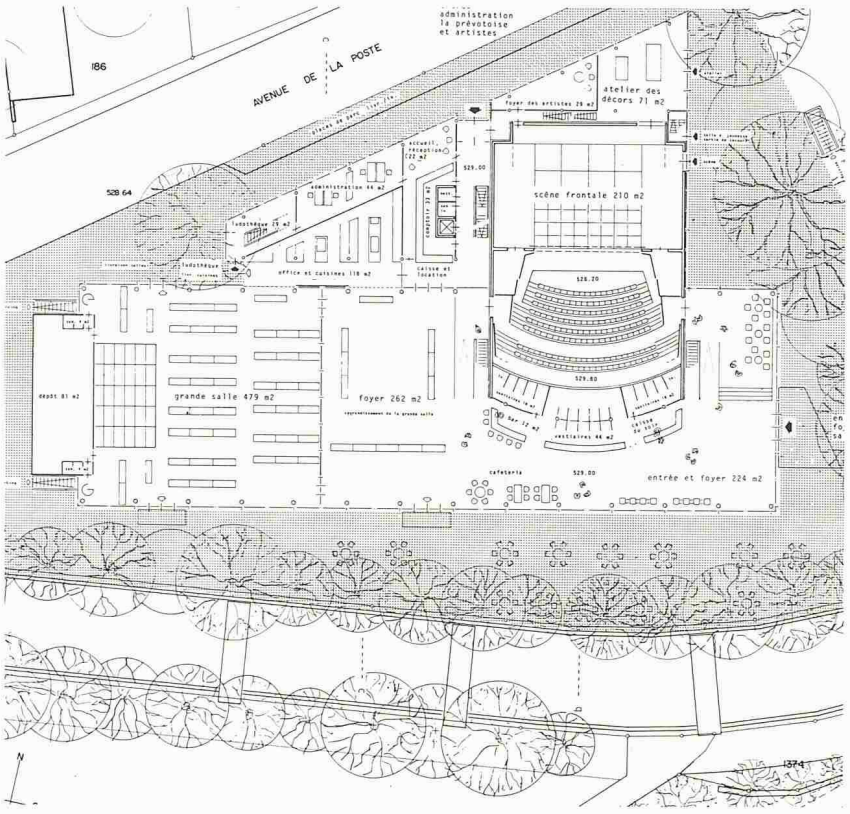


1er prix (24 000 Fr.) **M. Schlup,** Bienne; collaborateurs: **Bernard Gfeller, Hector Kunz**

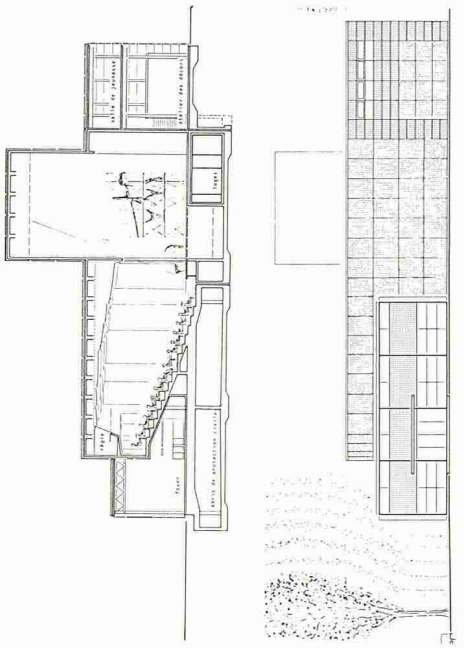
Extrait du rapport du jury

Le projet prend en compte l'espace délimité par l'avenue de la Poste et par le remblai BLS. Un réseau de ponts intègre le parc de l'église aux espaces extérieurs du centre. Le volume de la tour de scène vient habilement compléter l'enveloppe spatiale de la place à son angle Sud-Ouest. La composition volumétrique extrêmement simple respecte l'échelle et l'ordonnance de la ville. D'autre part, le projet reconnaît les valeurs distributives différenciées de l'avenue de la Poste et de la place. La forme architecturale permet une identification facile des éléments du programme et joue sur un contraste entre un système multifonctionnel et souple d'une part et l'écrin fixe du théâtre d'autre part. L'expression de certaines façades reste schématique.

L'entrée principale s'ouvre de façon heureuse sur le préau Sud de l'école aménagé en parc. La disposition des salles situées toutes deux au rez-de-chaussée est bien résolue. L'ouverture de l'accueil, du foyer et de la grande salle sur les rives de la Birse et le parc est bienvenue. La forme, l'organisation et la desserte des locaux annexes n'atteignent pas la qualité du reste du bâtiment.

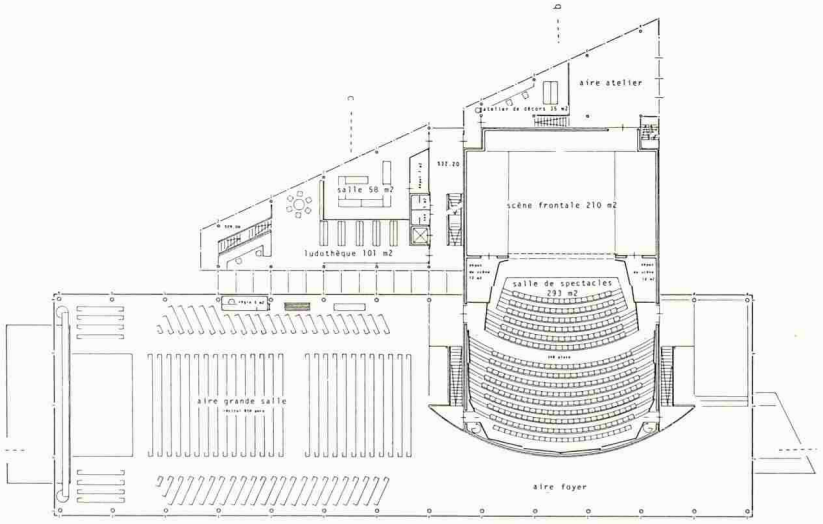


rez-de-chaussée 1:750

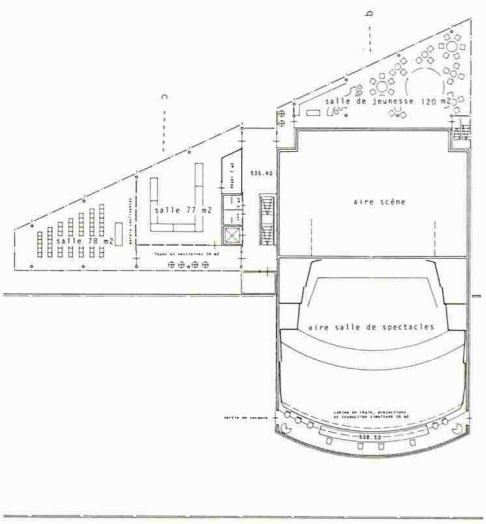


coupe b-b

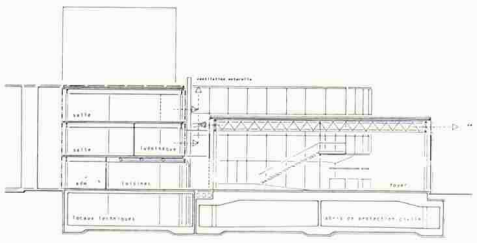
façade est



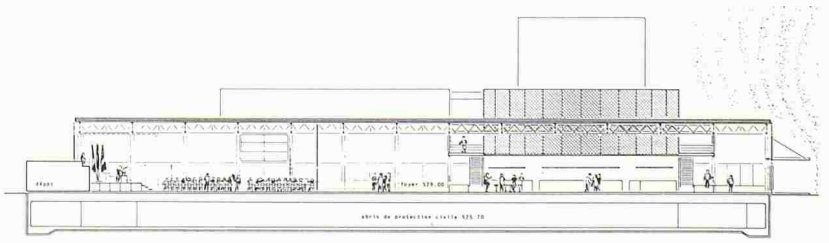
1er étage



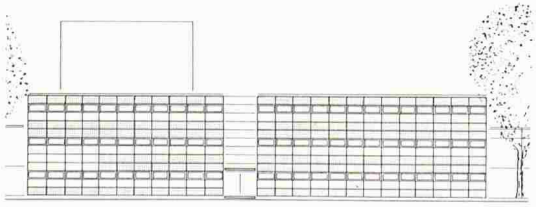
2e étage



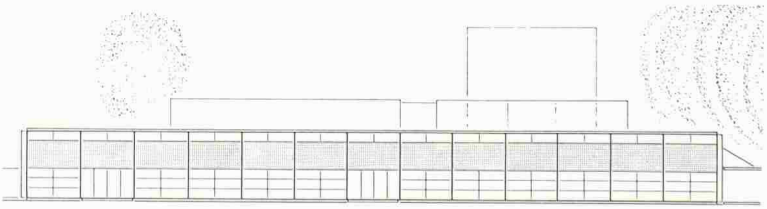
coupe c-c



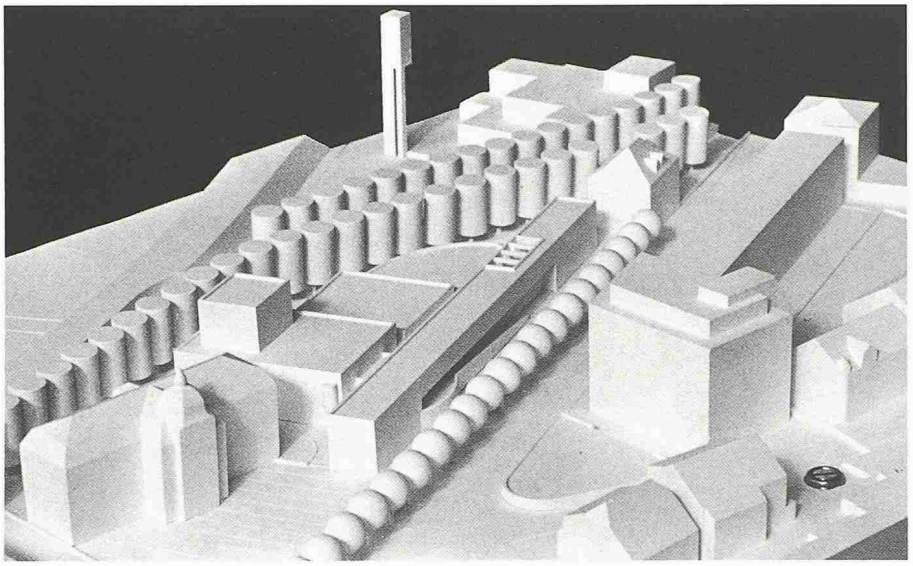
coupe a-a

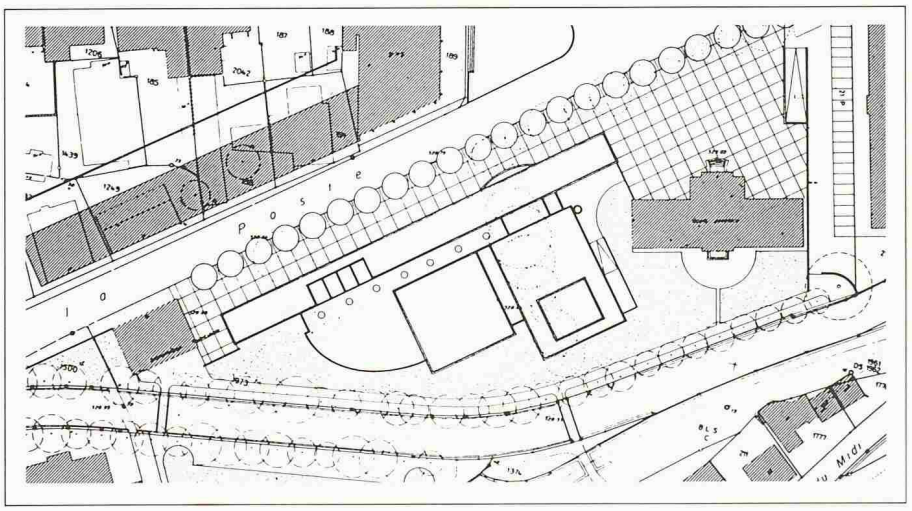


façade nord



façade sud





maquette, plan de situation 1:1800

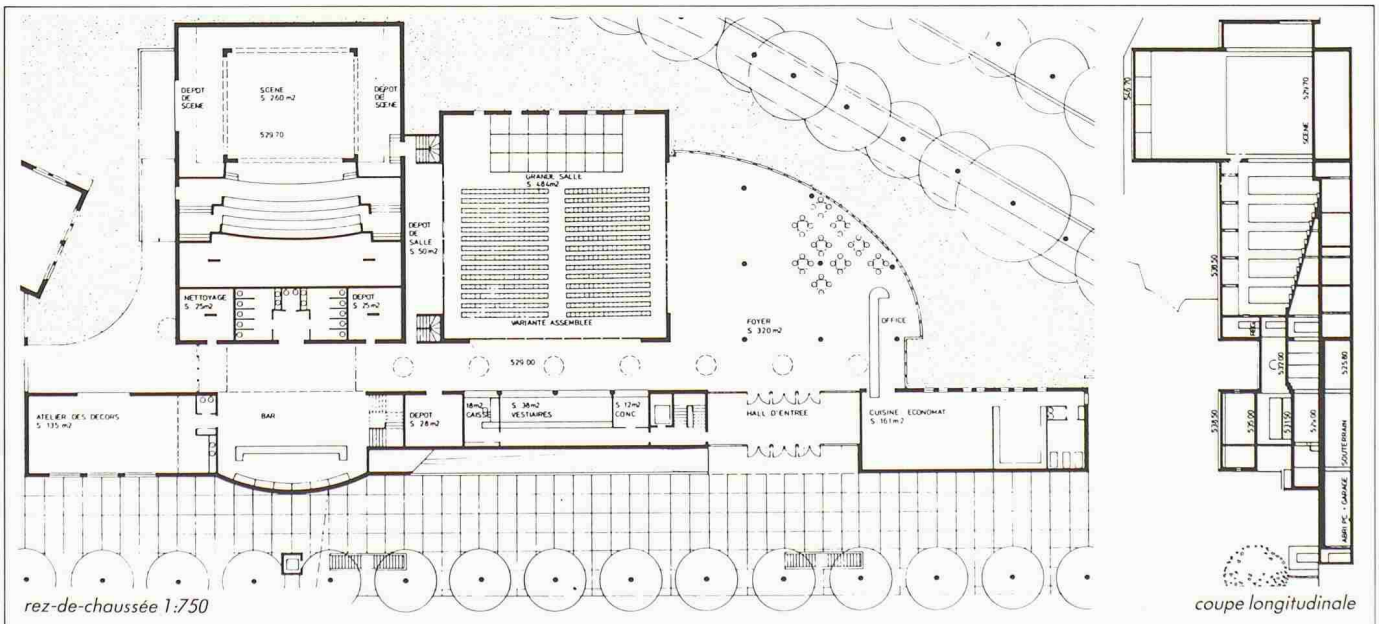
2e prix (10 000 Fr.): **Carnal-Lauquin-Menthonnex SA,** Lausanne, **Francis Carnal;** collaborateurs: **Antoine Menthonnex, Philippe Gossin**

Extrait du rapport du jury

La volonté de prolonger l'avenue de la Poste, par une implantation linéaire, en retrait, qui s'étend jusque sur la place, permet une bonne liaison entre le préau Nord et l'accès principal. Cependant la proximité du volume du collège engendre un espace résiduel difficilement acceptable. Les espaces extérieurs entre la Birse et le centre sont peu intéressants, par contre le parc au Sud du collège est bienvenu. La disposition volumétrique différenciant espace servant et espace servi est très claire.

L'entrée principale est bien située et dégagée, grâce au recul de l'alignement du bâtiment. La transparence à travers le foyer sur les rives de la Birse et le parc est agréable.

Il n'est tiré aucun profit du positionnement des deux salles au rez-de-chaussée. L'accès à la salle de spectacles aurait en effet pu être assuré à ce niveau. Mais paradoxalement, il faut, pour accéder à celle-ci d'abord monter à l'étage par un long couloir et un escalier caché à l'intérieur ou par une rampe complètement à l'extérieur.



rez-de-chaussée 1:750

coupe longitudinale

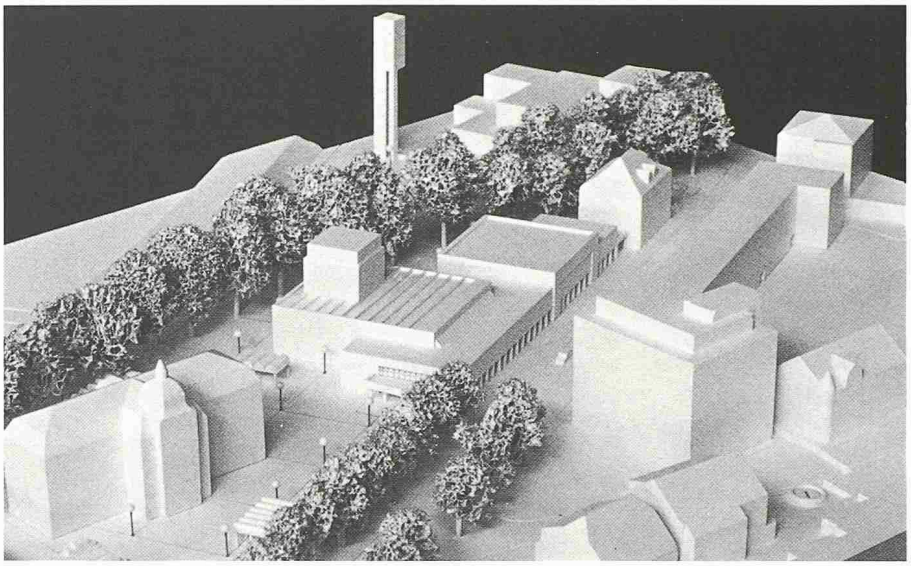
façade nord

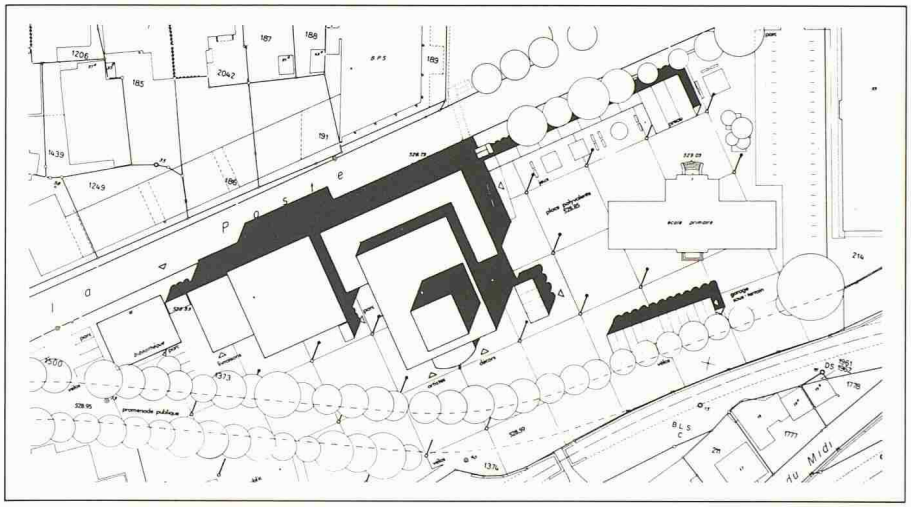
3e prix (9000 Fr.): **Marcel Eschmann,** Moutier; collaborateur: **Pascal Eschmann**

Extrait du rapport du jury

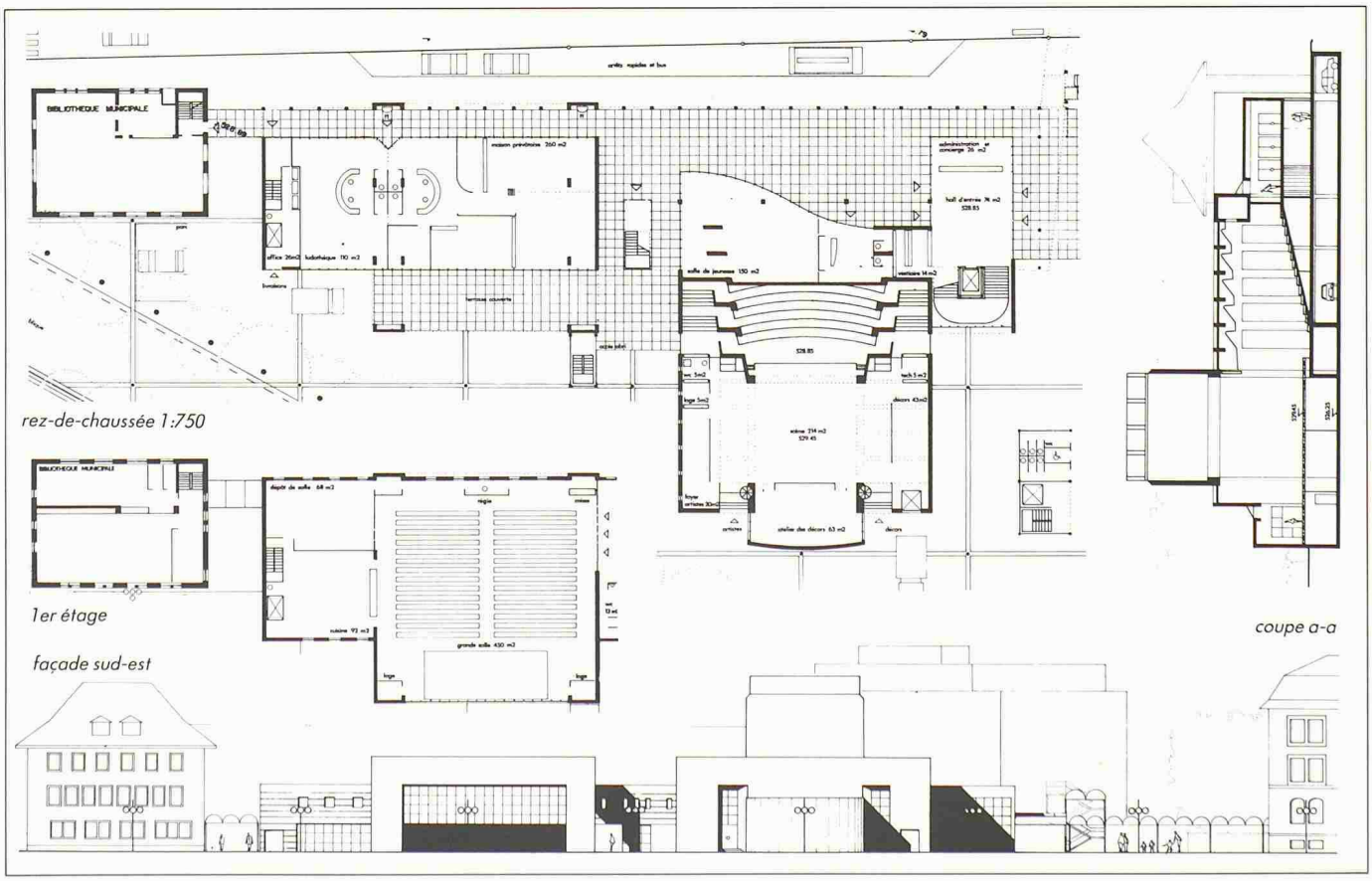
Par sa proposition au Nord de l'avenue de la Poste et par l'implantation du centre culturel au Sud de celle-ci, l'auteur veut fortement renforcer cet axe et le prolonge par un portique à travers la place. Compte tenu des contraintes du programme, la couverture de la Birse n'a aucun sens et, en l'occurrence, n'est pas exploitée du tout. La volumétrie est modeste, relativement simple et articulée. L'ensemble de la distribution des accès sous portique est en contradiction avec leur expression architecturale; la position du volume d'entrée est problématique. L'expression répétée en façade de pseudo cadres n'a aucun rapport ni avec les fonctions porteuses ni avec le système d'accès.

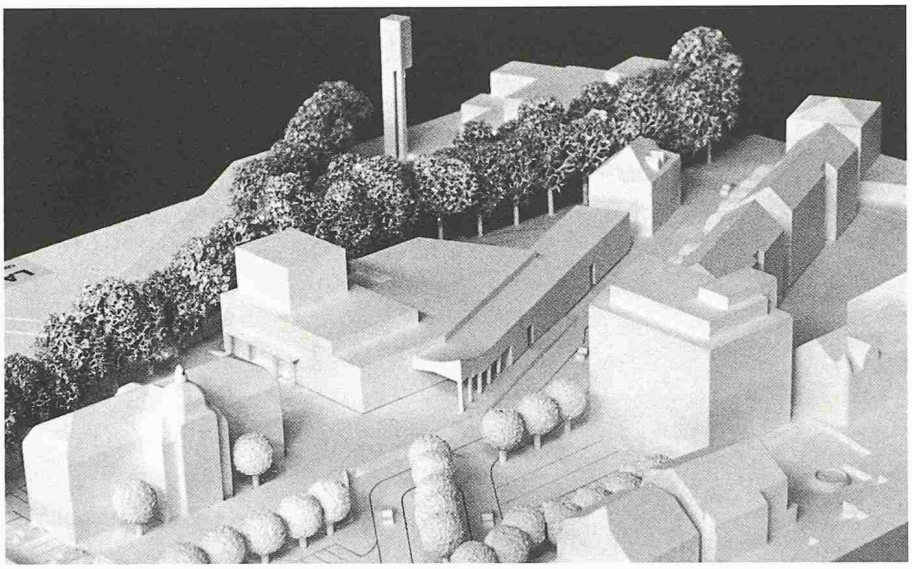
La cage d'entrée aux deux salles est étriquée par rapport à la dimension donnée à l'entrée de la salle de jeunesse et à celle de la ludothèque. La deuxième entrée qui doit permettre une utilisation simultanée des deux salles rend en outre la situation d'accès confuse. L'aménagement de l'espace intérieur de la salle de spectacles est trop rigide et lourd. Le foyer commun aux deux salles est insuffisant.

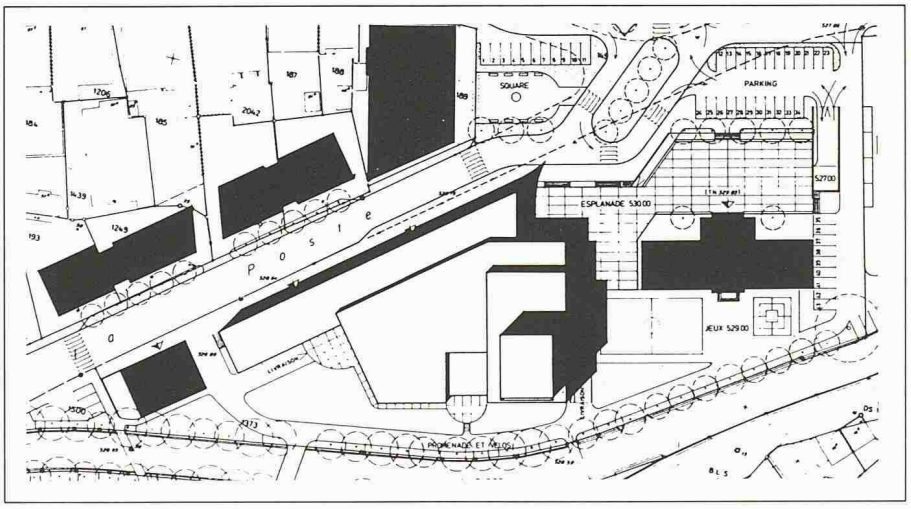




maquette, plan de situation 1:1800







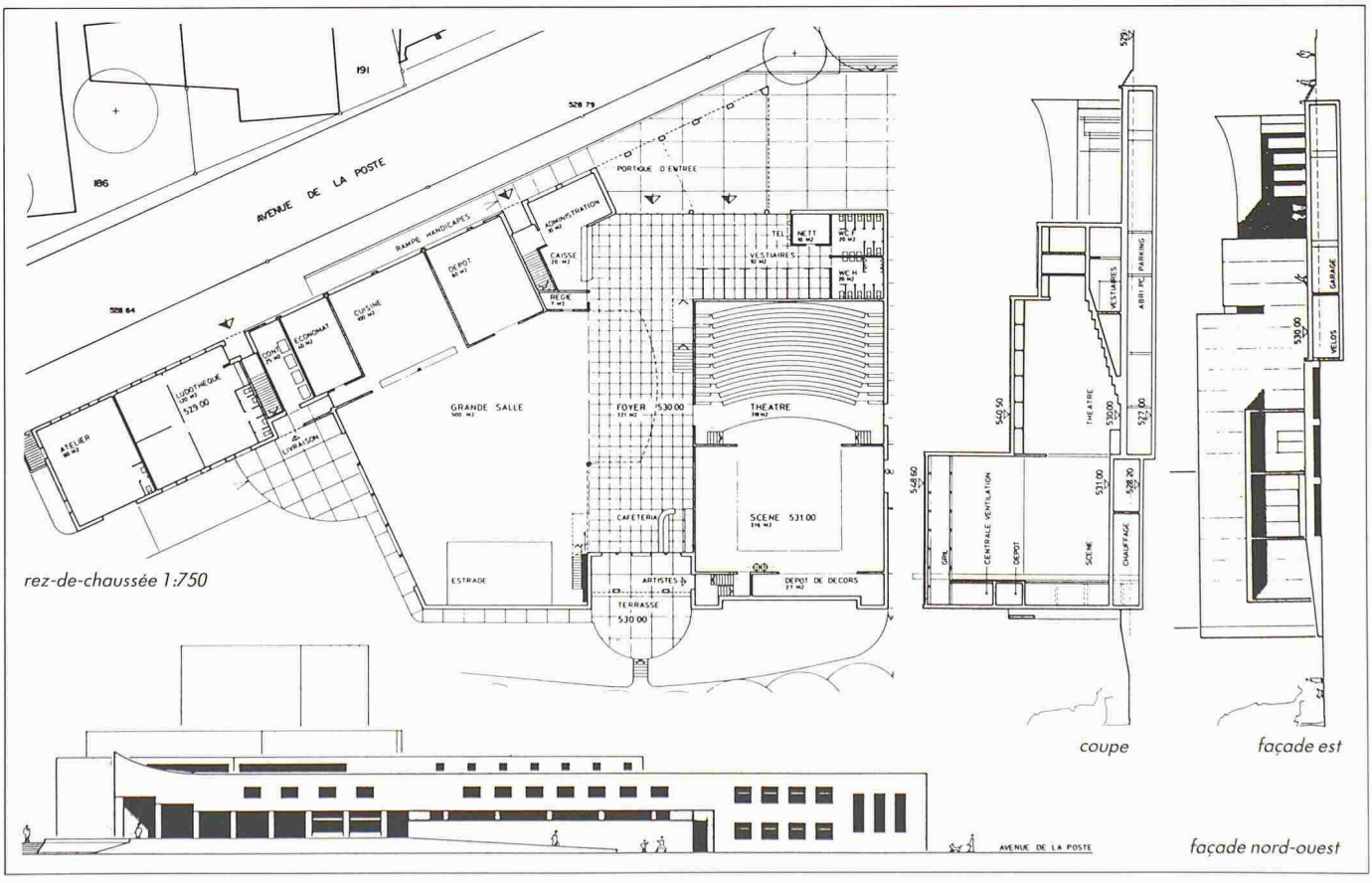
maquette, plan de situation 1:1800

4e prix (8000 Fr.): **Etienne Chavanne,** Moutier, collaborateur: **Daniel Leuenberger**

Etrait du rapport du jury

La volumétrie au Nord et au Sud de l'avenue de la Poste renforce cet axe jusqu'à l'entrée de la place. Cette intention est contre-dite par les aménagements confus des circulations, des parkings, des plantations et de l'esplanade. Si cette dernière permet une séparation nette des véhicules et des piétons, par contre ses rapports avec le socle du collège ne sont pas acceptables. La plupart des espaces dégagés le long de la Birse ne sont malheureusement utilisés que pour des fonctions de service. La volumétrie générale, quoique d'échelle modeste, est banale et mal articulée dans ses différentes parties.

Si l'entrée principale est bien perçue de l'extérieur les dégagements en revanche sont étriqués dès qu'on a passé la porte. Les deux salles situées au rez-de-chaussée constituent une solution intéressante. Le foyer assurant la liaison entre ces deux salles, s'ouvre agréablement sur l'extérieur. La salle de spectacles est bien conçue. La forme de la grande salle est ent revanche fortuite. L'exploitation simultanée des deux salles est gênée par le vide du foyer.



rez-de-chaussée 1:750

coupe

façade est

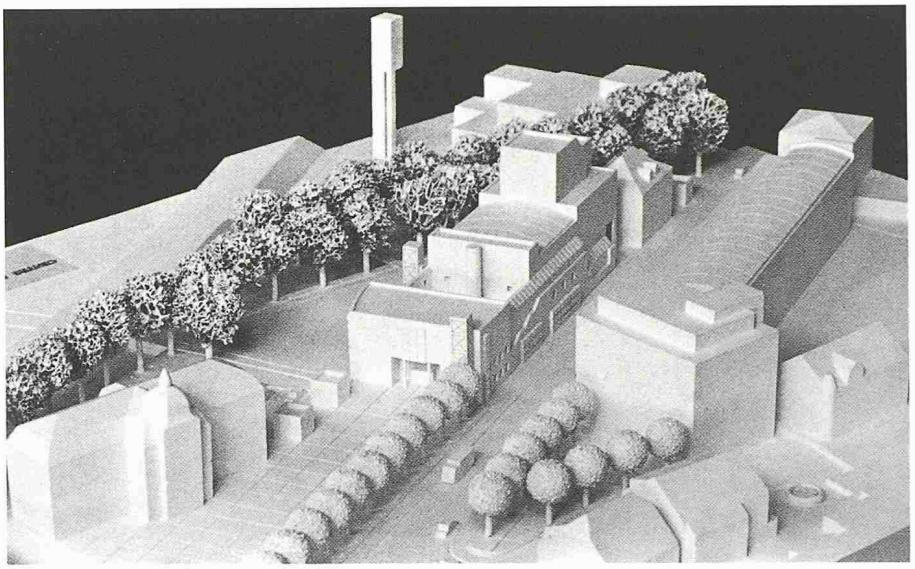
façade nord-ouest

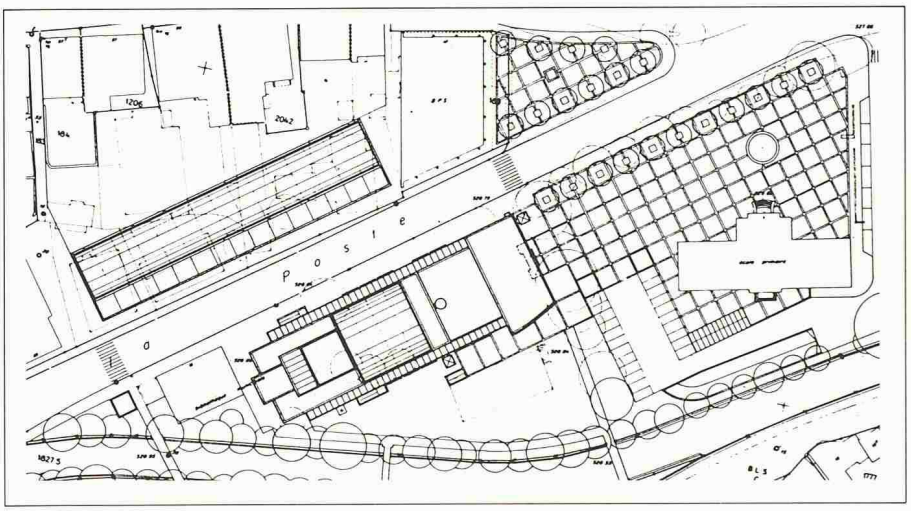
5e prix (7000 Fr.): **Architrave,** Delémont; collaborateurs: **Henri-Robert Charrue, Gérard Wuthrich, Aurèle Calpe**

Extrait du rapport du jury

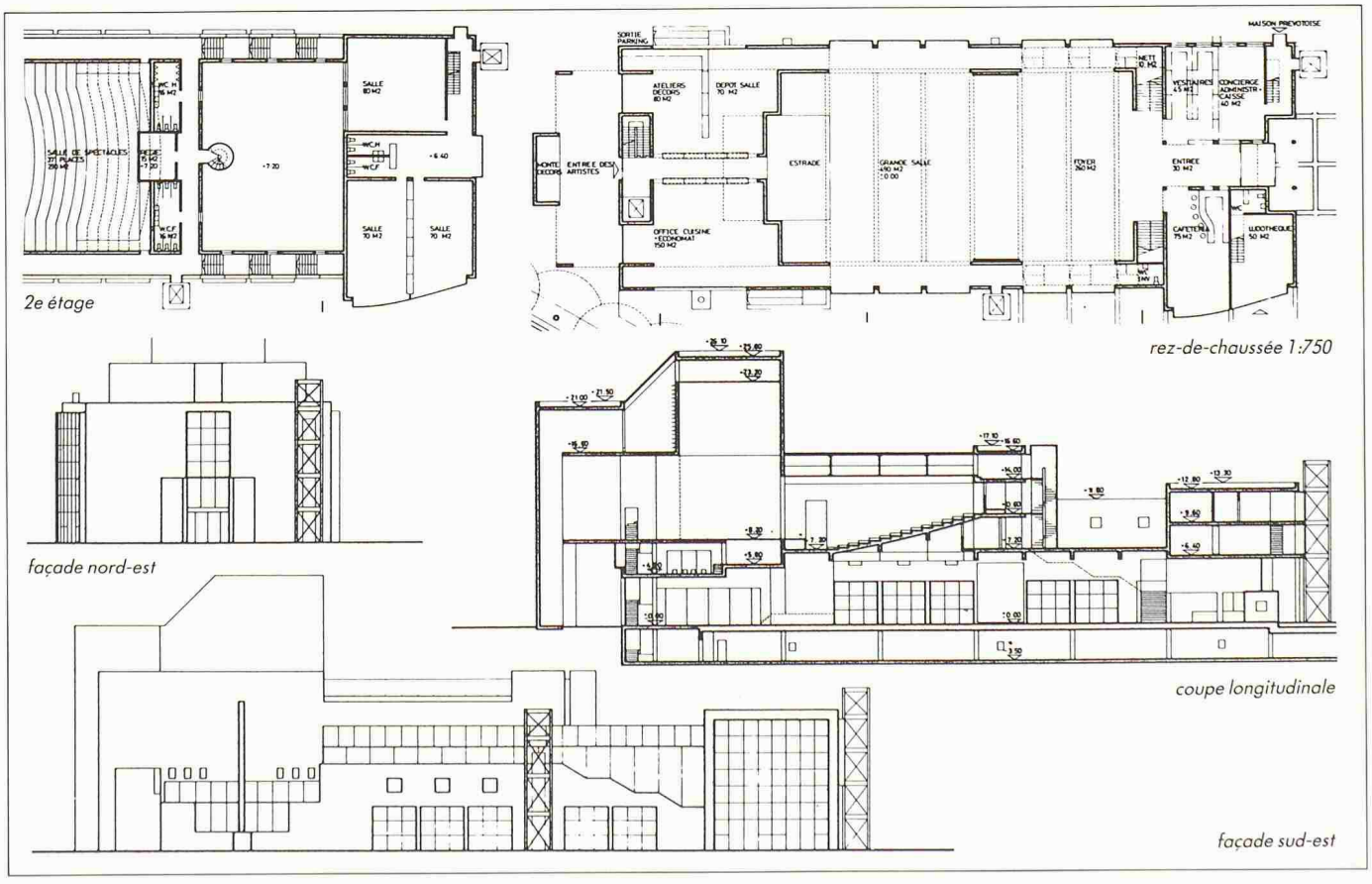
Le parti de renforcement de l'avenue de la Poste, prolongé au travers de la place par des plantations, est clair; le préau Nord de l'école devient l'espace principal d'accès. Le traitement égal du front de rue et de la façade côté Birse ne tient pas compte des caractères spécifiques de ces espaces. La disposition de l'entrée de la Maison Prévôtoise est mauvaise. La volumétrie est écrasante; les rapports de masses avec la bibliothèque et l'église sont hors d'échelle. L'ensemble est grandiloquent et ne dialogue pas avec la ville.

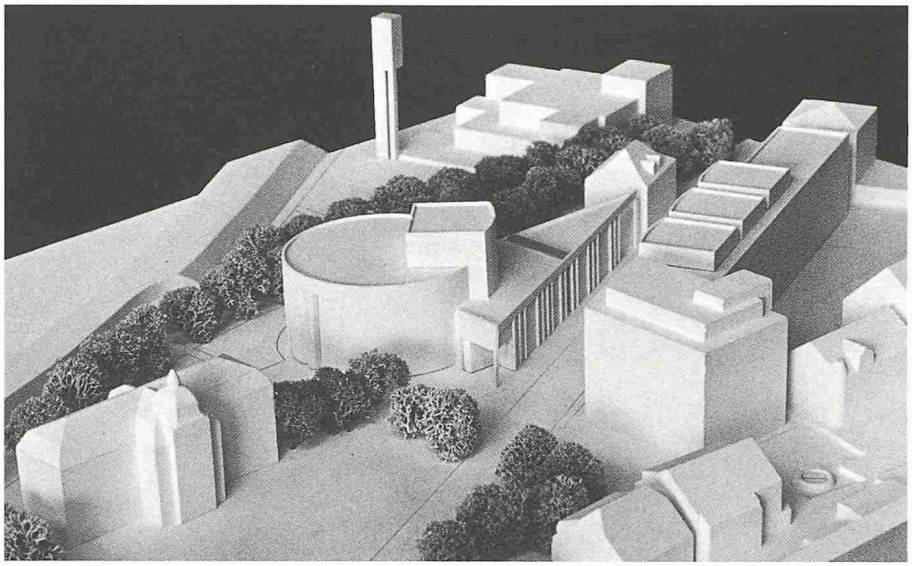
Les deux salles superposées fonctionnent bien. Le plafond «en voûte» de la salle de spectacles rend toutefois difficile son accès pour l'équipement scénographique. Le foyer constitue un prolongement logique et facilement exploitable de la grande salle. En revanche l'accès à la salle de spectacles est trop long. L'entrée principale, bien située dans l'axe du bâtiment et donnant sur le préau Nord de l'école, manque d'ampleur.

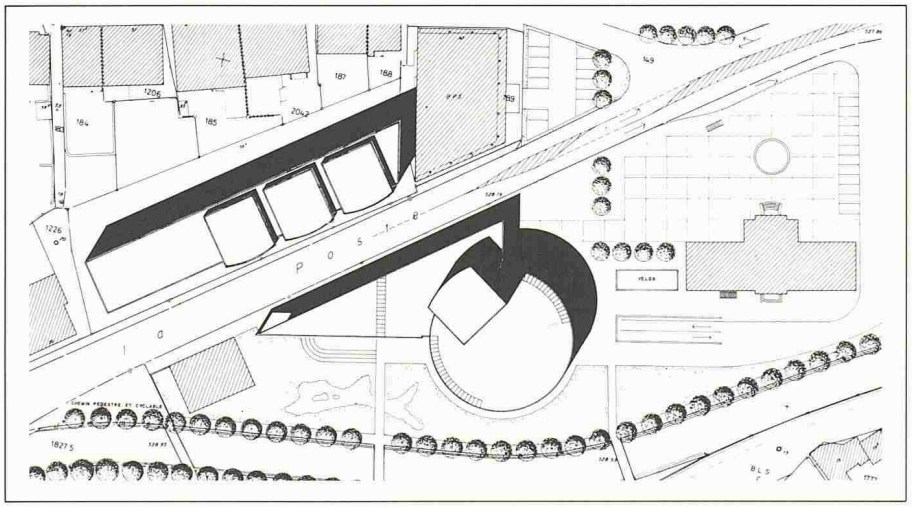




maquette, plan de situation 1:1800







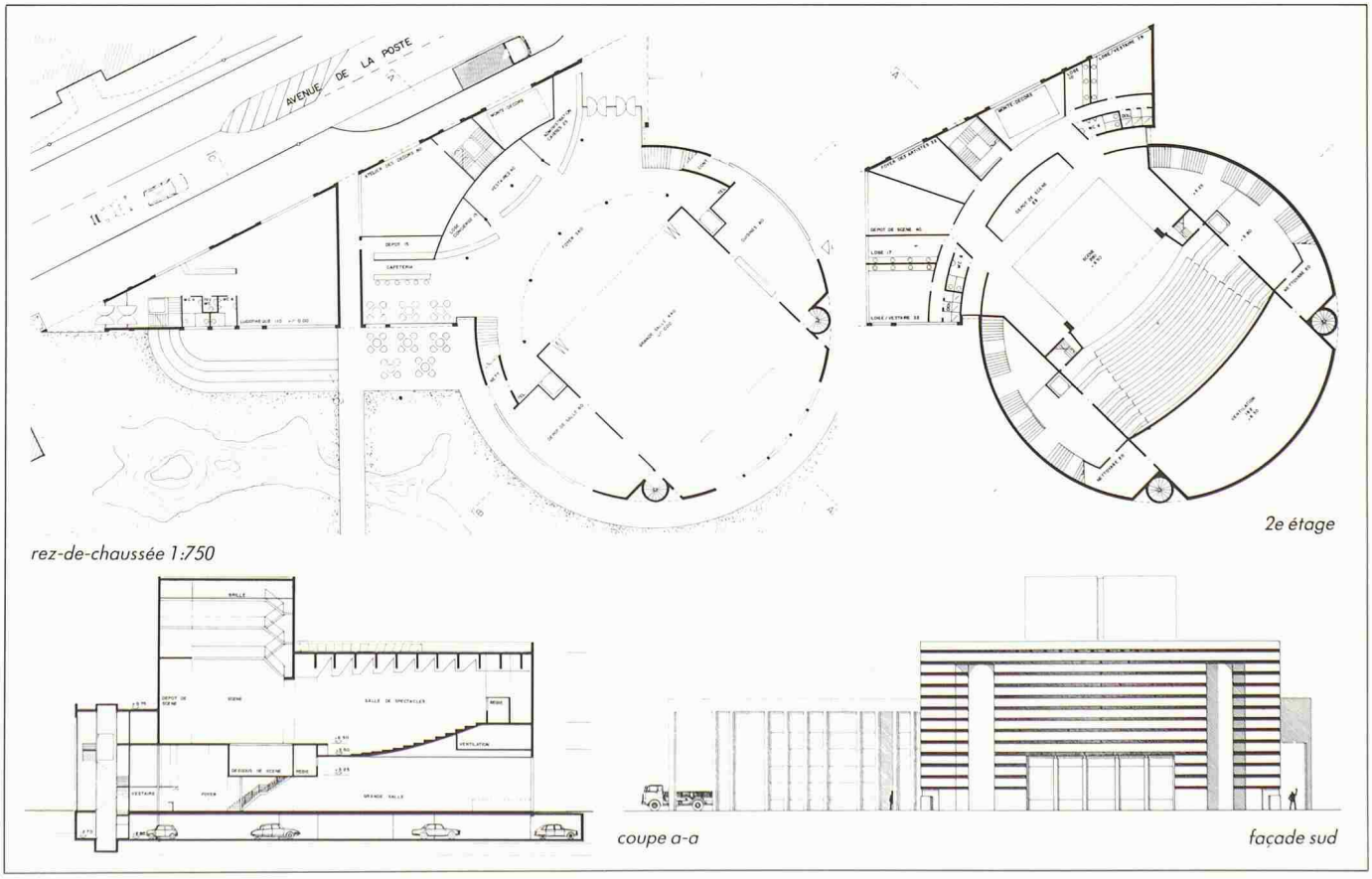
maquette, plan de situation 1:1800

6e prix (6000 Fr.): **Andrea Molari, Bernard Wick,** Bienne; collaborateurs: **J.-P. Joliat, M. Schuepbach**

Extrait du rapport du jury

Le renforcement proposé du côté Nord de l'avenue de la Poste ignore la possibilité d'une continuité entre la ville et la Birse. Les façades du volume secondaire ne reflètent pas l'échelle (niveaux) des espaces qu'il contient. La logique du cylindre devrait engendrer une définition d'espace homogène sur son pourtour.

L'entrée principale et la cafétéria, ouverte sur le parc, assurent un accueil agréable. La salle de jeunesse indépendante avec son prolongement extérieur en gradins, constitue une bonne solution, mais les autres locaux sont mal disposés. La forme extérieure ronde du bâtiment principal ne reflète pas l'aménagement des espaces intérieurs qui sont conventionnels. La superposition des deux salles pose des problèmes d'exploitation et d'accès difficiles tant pour les spectateurs que pour la scène. Le choix du système constructif n'est pas cohérent avec le parti architectural. La superposition des fonctions est mal résolue: hauteur de la grande salle insuffisante, mauvaise relation du dessous de scène avec la scène.



rez-de-chaussée 1:750

2e étage

coupe a-a

façade sud